



## **Conditions financières d'intervention**

L'établissement par les avocats de leurs états d'honoraires et frais n'est pas réglementé. Dans l'état actuel, ces états ne peuvent dépasser les limites d'une juste modération.

C'est dans le but de respecter ce critère que, compte tenu de la nature de la tâche qui nous est confiée, nous travaillons sur base d'un taux horaire éventuellement majoré sur base de ce qui suit.

I. Les taux horaires sont fixés comme suit, hors TVA :

- |                    |                                   |
|--------------------|-----------------------------------|
| - Maître Luc HERVE | 200,00 euros                      |
| - Collaborateurs   | de 150,00 euros<br>à 100,00 euros |

Si l'affaire devait durer plus d'une année, ces tarifs pourraient être adaptés pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie et de la progression des plus jeunes collaborateurs dans l'organisation du bureau.

Lorsqu'un dossier doit être défendu au contentieux, en cas de succès, l'état final comprendra un complément variable, entre 2% et 4 % du résultat du litige ou de l'affaire, en principal, frais, intérêts et accessoires de toute nature.

De même en cas de cession ou de restructuration d'entreprise ou de société, l'état final pourra également être majoré à concurrence d'un montant variable entre 2 à 4% des sommes en jeu, en fonction du résultat obtenu et de la complexité de l'opération

II. Les frais sont comptabilisés comme suit, hors TVA, sous réserve d'une indexation au fil du temps :

### **Frais administratifs**

- |                         |             |
|-------------------------|-------------|
| - ouverture du dossier: | 50,00 euros |
|-------------------------|-------------|

### **Frais de bureau**

- |                         |             |
|-------------------------|-------------|
| - page dactylographiée: | 10,00 euros |
| - photocopie:           | 0,50 euros  |

**Frais de déplacement**

- voiture: 0,50 euros/km
- train, avion: prix coûtant

**Frais de communication**

- téléphone (forfait): 10% des frais de dactylographie
- recommandé : prix coûtant
- envoi express: prix coûtant

**Frais de justice**

(frais de greffe, d'huissiers, ...) prix coûtant

**Frais divers**

- Timbres fiscaux,  
Frais d'actes administratifs prix coûtant

\* \*

\*